Fiche de poste — Directeur Général Adjoint

1. Identification du poste

Entreprise	Lignes Maritimes Congolaises SA (LMC)
Poste	Directeur Général Adjoint
Nature du mandat	Actif (fonction exécutive)
Organe	Conseil d'administration
Sièges à pourvoir	1
Famille sectorielle	Transport et Logistique

2. Mission

Le Directeur Général Adjoint assiste le Directeur Général dans la gestion de la Société et exerce les pouvoirs qui lui sont délégués. En cas de vacance de la Direction générale, il en assume l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur Général. La Société a pour mission d'assurer, en qualité de transporteur maritime et multimodal, le transport des flux commerciaux en provenance ou à destination de la RDC. Elle exerce également l'armement et l'exploitation de lignes de navigation, ainsi que la manutention, l'entreposage, le transit, la consignation et le dédouanement des marchandises.

3. Attributions principales

- Assister le Directeur Général dans la conduite des opérations et la gestion de la Société.
- Exercer les pouvoirs délégués par le Conseil, en accord avec le Directeur Général.
- Disposer, dans ses rapports avec les tiers, des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.
- Assurer l'intérim du Directeur Général en cas de décès, de démission ou de révocation.
- Contribuer au pilotage de la performance et à la mise en œuvre de la stratégie.

4. Compétences attendues

Pondération indicative des domaines pour ce poste (référentiel de compétences, différenciation actif / non actif).

Gouvernance, délibérations et éthique 15 %

- Assister le Directeur Général dans le respect des statuts et du cadre légal.
- Contribuer à la préparation des dossiers du Conseil et de l'Assemblée générale.
- Respecter les règles d'éthique, les conventions réglementées et la prévention des conflits d'intérêts.
- Rendre compte de son action au Directeur Général et, le cas échéant, au Conseil.

Finance et stratégie 20 %

- Contribuer à l'élaboration du budget et au suivi de la performance financière.
- Décliner la stratégie en plans d'action dans son périmètre délégué.
- Suivre les indicateurs et alerter sur les écarts.
- Suivre l'équilibre d'exploitation du Transport et Logistique.

Management et leadership 30 %

- Exercer les pouvoirs délégués par le Conseil, en accord avec le Directeur Général.
- Coordonner des opérations et animer les équipes dans son périmètre.
- Contribuer à la conduite du changement et à la gestion des risques.
- Assurer l'intérim du Directeur Général en cas de vacance, avec continuité d'activité.
- Piloter la valorisation des droits de trafic maritime, les partenariats d'armement et d'affrètement et la qualité de service aux chargeurs.
- Suivre la performance du réseau d'agences et la qualité des Transports et Logistiques.

Compétence sectorielle (Transport et Logistique) 25 %

- Maîtriser le régime des droits de trafic maritime (Code de conduite des Conférences maritimes de la CNUCED, arrêté n°409 du 6 novembre 2003) et ses enjeux pour les recettes de la Société et le commerce extérieur.
- Superviser les opérations de transport, de fret et de logistique en veillant à la qualité de service, à la performance opérationnelle et à la satisfaction des clients.
- Assurer la coordination des activités avec les acteurs de la chaîne logistique (ports, armateurs, transitaires, autorités publiques, partenaires commerciaux et institutionnels).
- Contribuer à l'amélioration continue et à l'adaptation des opérations face aux évolutions du marché, de la réglementation et des technologies du secteur.

Posture et comportements 10 %

- Intégrité, loyauté et sens de la coopération avec le Directeur Général.
- Capacité à suppléer et à décider en responsabilité.
- Discrétion, réserve et redevabilité.
- Leadership d'équipe et orientation résultats.

5. Profil recherché

- Être de nationalité congolaise.
- Avoir au moins 25 ans et au plus 69 ans au 31 décembre 2026.
- Seuil du référentiel : 5 ans d'expérience pertinente pour un diplôme de maîtrise, DEA ou doctorat ; 7 ans pour une licence ; 10 ans pour un graduat ; 15 ans en cas d'autoformation.
- Expérience de direction et capacité à seconder et à suppléer la Direction générale.
- Sens des responsabilités, coordination et orientation résultats.
- Une expérience dans le transport maritime, la gestion portuaire, la logistique internationale, le commerce extérieur, la gouvernance d'entreprise ou la gestion d'entreprises publiques constituent un atout déterminant.

6. Conditions d'exercice

- Rémunération de base, primes et avantages fixés dans les mêmes conditions que le Directeur Général (décret n°13/055, articles 10 et 11).
- Obligations de discrétion et de réserve ; respect des conventions réglementées prévues par les statuts.
- Interdiction d'emprunts, découverts ou cautionnements personnels auprès de la Société, dans les conditions prévues par les statuts.

Postuler ici

La présente fiche de poste décrit les principales missions et responsabilités attachées à la fonction. Elle ne revêt pas un caractère exhaustif et pourra évoluer en fonction des besoins de l'activité, des orientations stratégiques de l'entreprise ainsi que des dispositions légales, réglementaires et statutaires applicables.